



Pour diffusion immédiate

La Ville de Senneterre signe une entente de partenariat avec le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre

Senneterre, le 2 mai 2017 – La Ville de Senneterre a finalisé une entente avec le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre dont le but est d'améliorer la qualité de vie des autochtones vivant ou passant sur le territoire desservi par la municipalité.

Par cette entente, les deux parties s'engagent à œuvrer dans un esprit de respect, de confiance et de collaboration afin d'optimiser le fruit de leurs travaux et de leurs projets communs. « Depuis plusieurs années, nous travaillons ensemble pour favoriser le rapprochement social, culturel et économique », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte. « L'accès à des logements de qualité, surtout pour les aînés, fait partie de nos actions communes », a renchéri le président du conseil d'administration du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre, M. Valentin Méquish. Les deux parties s'engagent à faire front commun pour l'amélioration de la condition socio-économique des autochtones et favoriser l'accès aux infrastructures de loisir et de sport pour la jeunesse.

Shabogamak II : une priorité

La Ville et le Centre d'entraide et d'amitié autochtone font du projet Shabogamak II une priorité. Les installations actuelles situées à la baie Adolphus sont désuètes et ne permettent pas à l'organisation d'accomplir pleinement sa mission. Pour M. Valentin Méquish, ce centre s'avère essentiel pour les activités de transmission de la culture des aînés vers les plus jeunes et pour devenir un lieu d'hébergement touristique majeur pour le secteur de Senneterre.

Finalement, un canot d'envergure sera installé aux abords de la rivière Bell, illustrant ainsi la collaboration entre les deux parties.



*M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre (à gauche), et
M. Valentin Méquish, président du conseil d'administration du Centre d'entraide et
d'amitié autochtone de Senneterre (à droite),
le 23 mars 2017, lors de la signature de l'Engagement mutuel
pour l'amélioration des conditions de vie des Autochtones en milieu urbain.*

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte, maire
Ville de Senneterre
Tél. : 819 737-2296, poste 210
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca